

## Les 7 recommandations du RÉSEAU ANTI-ARNAQUES

Le Réseau anti-arnaques vous propose 7 adages pour éviter de tomber dans le piège des arnaques de la consommation. Sont particulièrement visées par ces conseils de fin d'année les offres publicitaires concernant les domaines suivants : voyance, santé, internet, travail, numéros surtaxés, promotions...



« Ce qui est gratuit n'existe pas »



Tout commerçant travaille pour vivre et pour dégager du bénéfice. La gratuité, ou un prix anormalement bas, d'un produit ou d'une prestation cache nécessairement une contrepartie financière, immédiate ou différée.



« Ce qui guérit tout ne guérit rien »



Les méthodes de santé miracle ne sont guère modestes : elles prétendent tout guérir, ce qui constitue de fait une aberration.



« Celui qui, votre avenir prédit, pour votre argent surtout éprouve de la sympathie »



L'humanisme existe-t-il chez les voyants de la vente à distance. Certainement pas puisqu'ils sont majoritairement fictifs. Le seul objectif, même lorsque la prestation est offerte, est de vous faire régler différents frais (envoi, administratif, offrande).



« On travaille pour être payé, on ne paie pas pour travailler »



Bannir les offres d'emploi ou travaux à domicile qui impliquent d'effectuer un paiement. Il ne faut pas inverser les rôles.



« Toute vigilance, internet anéantit »



Face à un magasin défraîchi, peu achalandé et peu fréquenté votre vigilance sera de mise. Paradoxalement, ces alertes disparaissent sur internet quand vous découvrez la page d'accueil. Soyez curieux avant de vous engager (mentions légales, forums, Réseau anti-arnaques).



« Aux liens internet vous renoncerez »



Plutôt que de cliquer sur le lien d'un message qui semble émaner de votre banque ou de votre opérateur de téléphonie, accédez directement à votre espace client pour consulter les informations nécessaires.



« Numéros inconnus et surtaxés vous évitez »



Vous recevez un SMS vous incitant à rappeler un numéro de téléphone surtaxé. Les motifs ne manquent pas : colis en instance, appel d'urgence...

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)